

Structures des catégories socio-professionnelles dans la population active. Bilan d'un essai de classement

Léon Van Dromme

Volume 9, Number 3, 1983

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/900428ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/900428ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue des sciences de l'éducation

ISSN

0318-479X (print)

1705-0065 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Van Dromme, L. (1983). Structures des catégories socio-professionnelles dans la population active. Bilan d'un essai de classement. *Revue des sciences de l'éducation*, 9(3), 491–494. <https://doi.org/10.7202/900428ar>

Documents

Structures des catégories socio-professionnelles dans la population active. Bilan d'un essai de classement¹

Pour déterminer l'intensité des inégalités sociales devant l'enseignement, leur évolution dans le temps, dans un pays donné ou (à l'intérieur d'un pays) dans une institution donnée, deux types d'information sont nécessaires :

- le taux de représentation des étudiants par catégorie socio-professionnelle (csp) au palier d'enseignement considéré ;
- le poids de ces mêmes csp dans la population active.

Les enquêtes sociologiques que l'on effectue périodiquement au Québec, mettent à la disposition une quantité appréciable d'informations du premier type. L'analyse des répartitions socio-professionnelles transmises par ces enquêtes montrent que les inégalités peuvent être très fortes et qu'elles peuvent aussi varier considérablement dans le temps et l'espace.

Des constatations de ce genre présentent un intérêt considérable mais elles ne sont guère suffisantes car, si l'on veut connaître le rapport mathématique exact de inégalités entre catégories ou classes sociales différentes ou encore la part dans l'évolution (intervenu entre deux moments dans le temps) qui est à attribuer au facteur démographique (mesuré par le degré de changement intervenu dans la structure socio-professionnelle au cours de cette même période), par opposition au facteur de démocratisation proprement dit, il est nécessaire de faire entrer en ligne de compte des informations du deuxième type, c'est-à-dire les poids qu'ont les csp (définies par les enquêtes) dans une population de référence, généralement la population active masculine. Population active masculine parce que le statut social de l'étudiant est déterminé par celui du père et que le statut de ce dernier est déterminé par la valeur de sa profession dans la hiérarchie socio-professionnelle de l'ensemble de la population.

Or, il se trouve que ce type d'information fait à peu près totalement défaut. Il existe bien quelques répartitions socio-professionnelles mais celles-ci ne sont guère adaptées aux répartitions telles qu'elles apparaissent dans les diverses enquêtes sociologiques. En fait, ces répartitions tombent en deux catégories : des répartitions utilisant une catégorisation adaptée, mais tirées de populations de référence tout à fait particulières ; des répartitions tirées de populations de référence adéquates (toutes celles par exemple, qui proviennent de recensements) mais qui sont constituées selon des catégorisations non adaptées ou non adaptables à celles qu'on utilise dans les enquêtes sociologiques.

Nous avons essayé d'établir nous-mêmes les répartitions socio-professionnelles adaptées aux enquêtes québécoises, ceci pour les fins d'une recherche plus vaste² que nous menons sur l'évolution de la structure socio-professionnelle au Québec au cours de la période 1950-1980. Pour mener à bien ce travail, nous nous sommes servis d'une catégorisation sociologique récente ainsi que des données (sur les professions) des recensements. La catégorisation en question est une catégorisation (ou plutôt un code professionnel) proposée par Garon-Audy³ explicitée par Dandurand et Fournier⁴ qui comprend quelques 80 catégories que nous avons réduites pour les fins de la cause à 18 catégories. Les recensements se rapportant à l'époque 50-80 sont ceux de 51, 61, 71 et 81. Cependant, au moment où nous entreprenions ce travail, les données du recensement de 81 n'étaient pas encore sorties. C'est donc sur les trois premiers recensements que porte notre travail.

Un coup d'œil au tableau ci-contre, qui résume les résultats de notre travail, montre que le but à atteindre (qui était celui d'obtenir des poids précis pour chacune des catégories de la catégorisation pour chacun des trois recensements) est loin d'être atteint. En 51 et 61, la répartition est partielle (12 valeurs au lieu de 18, 7 de ces valeurs étant en outre approximatives) alors que celle de 71 comporte un nombre excessif de valeurs approximatives: 13 sur le total de 18.

Pour ce qui est des évolutions (telles qu'elles ressortent d'une comparaison inter-recensement), nous relevons comme tendance particulièrement significative, la baisse continue et très considérable du nombre des cultivateurs compensée par une augmentation, également continue et considérable, du nombre des personnes exerçant une profession (libérale ou autre). Cette tendance confirme, soit dit en passant, celle qui ressort des classifications grossières (par secteur) publiées par Statistiques Canada pour l'ensemble du Canada.⁵

Pour ce qui est des autres évolutions (que nous ne commentons pas ici en raison du grand nombre de valeurs approximatives impliquées), on aura remarqué sans doute les évolutions étranges que voici:

- augmentation très considérable du nombre d'ouvriers semi-spécialisés dans le service entre 1951 et 1961, de 2.05% à 7.20%;
- augmentation très considérable du nombre de contremaîtres entre 1961 et 1971, de 2.70% à 5.20%. En ce qui nous concerne, il n'est pas impossible que ces évolutions impliquent des distorsions importantes dues au caractère hétérogène de bon nombre de données sur les professions que l'on trouve dans les recensements, celles ayant trait aux sous-catégories d'ouvriers et aux catégories de direction et d'administration en particulier.

Le procédé utilisé au niveau du classement peut se résumer en deux temps:

1. Examen du contenu de chaque unité de chacun des recensements. À propos de ces unités, nous signalons qu'elles sont les plus petites informations

**Estimations de population active
par catégorie socio-professionnelle d'après les recensements
de 1951, 1961 et 1971**

Catégorisation	1951 (%)	1961 (%)	1971 (%)
1. Haute administration	—	—	2.85*
5. Administration PME	—	—	1.26*
10. Cadres moyens	—	—	2.74*
15. Agents administratifs	2.00	2.70	2.57
20. Petites entreprises	—	—	3.50*
25. Cultivateurs	9.57	5.71	2.37
30. Professions libérales	2.51	3.19	4.26
35. Autres professions	2.87	4.87	6.44*
41. Superviseurs (cols blancs)	—	—	1.17
42. Cols blancs	9.00	10.31	10.40
41. Superviseurs (service)	—	—	2.40*
52. Ouvriers spécialisés (service)	2.00*	2.00*	1.50*
53. Ouvriers semi-spécialisés (service)	2.05*	7.20*	7.25*
54. Ouvriers non-spécialisés (service)	4.10*	5.15*	6.60*
61. Contremaîtres (cols bleus)	2.55*	2.70*	5.20*
62. Ouvriers spécialisés (cols bleus)	18.14*	18.11*	17.70*
63. Ouvriers semi-spécialisés (cols bleus)	15.12*	11.05*	5.60*
64. Ouvriers non-spécialisés (cols bleus)	16.58*	10.50*	7.50*
97. Non identifiés	2.02	2.95	8.69
Amalgames non décomposables			
1, 5, 10, 20, 41, 51 Administration, Direction, Surveillance, etc.	11.49	13.56	—
	100%	100%	100%

* Résultat approximatif

auxquelles l'utilisateur ait accès, que le nombre de ces unités est considérable (entre 350 et 450 selon les recensements), que malgré cela, bon nombre de ces unités ne présentent pas l'homogénéité voulue sur le plan sociologique. Nous signalons aussi que pour déterminer le contenu d'une unité, nous nous sommes référés à des documents-sources contenant une variété de renseignements (indices, descriptions...) se rapportant aux unités (de tel ou tel recensement). Le document numéroté 6 mis en référence est celui que nous avons eu à consulter le plus fréquemment.

2. Assignation des unités à la catégorisation. Nous nous bornons à souligner les trois variations grossières que nous avons rencontrées :

- assignation simple : assignation d'une unité donnée à une catégorisation donnée, cette unité étant le plus souvent homogène ;
- assignation complexe : assignation d'une unité donnée à plus d'une catégorie, cette unité étant invariablement hétérogène, sur la base des renseignements tirés des documents mentionnés plus haut ;
- aucune assignation : cas d'unités écartées parce que trop hétérogènes pour pouvoir être classées sans risque d'erreur grossière.

Encore deux précisions d'ordre méthodologique :

1. La plupart des difficultés éprouvées, au niveau du classement sont à attribuer au caractère hétérogène des unités utilisées dans les recensements. Mais un certain nombre de difficultés proviennent aussi de la catégorisation : celle-ci, même si elle est la meilleure que nous ayons en ce moment, a encore beaucoup besoin d'être complétée notamment par l'utilisation d'exemples plus précis. Enfin, un certain nombre de difficultés tiennent au fait que les divisions opérées au niveau de la catégorisation (notamment pour ce qui a trait au statut du travailleur : travailleur indépendant vs travailleur salarié, etc.) ne correspondent pas à celles opérées au niveau de la catégorisation.

Ces difficultés sont nul doute à la base de beaucoup de biais et d'erreurs. Des ajustements, des extrapolations peuvent être effectués dans ces cas, comme nous l'avons fait. Cependant, ces opérations ne remédient jamais plus que partiellement au problème posé d'autant qu'elles peuvent être génératrices de biais et d'erreurs à leur tour.

2. La qualification « approximative » est attribuée à plusieurs des valeurs qui figurent au tableau des résultats. Cette qualification est d'ordre qualitatif autant que d'ordre quantitatif. Elle a été décidée sur la base du nombre et de la grandeur des valeurs quantitatives des assignations (à une catégorie donnée) comportant une part d'arbitraire et du degré d'arbitraire rattaché (d'après nous) à ces assignations.

Léon Van Dromme

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Extraits d'une communication présentée au 51^e congrès de l'ACFAS tenu à Trois-Rivières du 25 au 27 mai 1983.
2. Dans la recherche en question, nous étudions l'évolution de la structure de probabilités de chances d'accès à l'enseignement d'après le critère social au cours de la période 1950-1980. La recherche est subventionnée par les organismes FCAC et CRSH.
3. Garon-Audy, M., *Mobilités professionnelles au Québec: 1954-1964-1974*, CRDE: novembre 1979, p. 54-61.
4. Dandurand, P. et F. Fournier, *Condition de la population étudiante universitaire québécoise*, Gouvernement du Québec: mai 1979 (annexe).
5. Statistiques Canada, *Perspectives Canada*, Ottawa: Information Canada, 1974, p. 125.
6. Canada Department of Manpower and Immigration, 1971, *Canadian Classification and Dictionary of Occupations*, vol. 1 and 2.